

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 6 décembre 2021 à 19h00**

Etaient présents : ARNOUITS J.P. – BECK B – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – EVRARD P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT J – SAMYN M – VERHILLE H -

Absents excusés : LEVISSE P – SONNEVILLE V

BECK Béatrice est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Conseil d'école
- CCHF : subvention aux associations, commission développement économique, commission finances, piscine intercommunale...
- Bâtiment associations
- PLUi
- Bilan CLSH
- Domaine des Saules
- Retour des commissions
- Divers

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Conseil d'école**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le 1^{er} conseil d'école a eu lieu le vendredi 22 octobre. Des travaux ont été réalisés pendant les vacances estivales. D'autres travaux sont envisagés. Les travaux demandés ont été réalisés pendant les vacances d'automne. La sonnette ne fonctionne pas : un nouveau système est à prévoir.

Problème au niveau des toilettes de l'école primaire : à réfléchir pour trouver la meilleure solution.

Les prévisions en matière d'effectifs scolaires pour la rentrée 2022 sont stationnaires.

Les CM1 et CM2 bénéficieront de 10 séances de natation pour l'année 2021-2022 au nouveau centre aquatique intercommunal de Wormhout dès janvier 2022.

- **CCHF**

Subvention CCHF : comme chaque année, deux associations peuvent bénéficier d'une subvention de 400 € de la CCHF. Cette année, les deux associations désignées par le conseil municipal sont les Merlettes et la SPAEL.

Commission développement économique : Monsieur LUCHET fait un résumé de la dernière réunion de la commission développement économique de la CCHF. Deux nouvelles enseignes vont s'implanter sur le territoire de la CCHF : Logicobois à Holque et Mat'immo (Roman'eau) à Bollezeele.

L'enseigne Leclerc de Quaëdypre va déménager dans la zone commerciale de la Croix Rouge B afin d'augmenter sa surface de vente en respectant les commerces de proximité.

Les meubles Bouchiquet vont s'implanter dans la zone commerciale de la Croix Rouge B.

La boulangerie de Volckerinckhove va bénéficier d'une subvention de la CCHF afin d'investir dans du nouveau matériel.

Grâce au barreau de contournement, la circulation devrait être désengorgée au Faubourg de Cassel.

Commission finances : la commission finances de la CCHF a eu lieu. Les membres de la commission ont délibéré pour les tarifs appliqués pour le rechargement des voitures électriques et les coûts de la distribution du réseau de chaleur.

Centre aquatique intercommunal : les portes ouvertes du centre aquatique intercommunal auront lieu les 15 et 16 janvier 2022, avec une ouverture le 17 janvier 2022. Pour les adultes habitant le territoire le tarif sera de 3,90 €.

- **Bâtiment des associations**

Suite à plusieurs réunions afin de recueillir les besoins des associations communales, le bâtiment des associations sera dans la continuité du bâtiment technique avec un espace de stockage pour l'ADEL, un espace pour les activités sportives et culturelles ainsi que les sanitaires. Plusieurs devis sont demandés afin de monter le dossier de demande de subvention. Prochaine réunion : jeudi 9 décembre à 19h00 à la salle de mairie annexe.

- **PLUi**

L'État a rendu, pour le moment, un avis défavorable au 2^{ème} arrêt de projet. L'enquête publique aura lieu du 17 janvier 2022 au 22 février 2022. Deux permanences avec un commissaire enquêteur auront lieu le 1^{er} février 2022 et le 17 février 2022 de 9h00 à 12h00 à Lederzeele.

- **Bilan CLSH**

Madame DEKEISTER présente le bilan du CLSH 2021.

Dépenses CLSH 2021 : 28 462,30 €

A la charge des communes : 12 658,37 € répartis entre les 4 communes proportionnellement aux nombres d'heures de présence des enfants.

- **Domaine des Saules**

Les travaux avancent très bien. Le premier permis de construire a été déposé.

Il est nécessaire de délibérer sur la superficie totale et par lot du lotissement. Les membres du conseil municipal approuvent les superficies mesurées.

Une délibération avait été prise lors de la précédente réunion du conseil municipal pour le déclassement d'une parcelle entre l'allée des Charmilles et le Domaine des Saules.

Le contrôle de la légalité demande le retrait de la délibération. Les membres du conseil municipal acceptent le retrait de la délibération n°35/2021.

- **Retour des commissions**

Bâtiments : Monsieur EVRARD remercie l'ADEL pour la mise en place des illuminations de Noël.

Les membres du conseil municipal demandent que des devis soient réalisés pour le nettoyage des chéneaux et gouttières de l'Eglise.

L'abris-bus de l'Haeneberg sera terminé la semaine prochaine.

L'entrée du dépôt de déchets verts sera interdite aux véhicules de plus de 2,10m de hauteur la réception des panneaux de signalisation rappelant la limite de 2,10m.

Voirie : le premier passage de fauchage sera financé par la CCHF.

Le chemin des Capucines sera refait en 2022.

Communication : réunion de la commission, mercredi 8 décembre à 18h45 à la mairie, pour finaliser le bulletin 2022.

CMJ : Les élections ont eu lieu. 13 candidats se sont présentés. Le Maire du CMJ est Basile FOUQUIER-CARPENTIER, l'adjointe est Lola CHARLEY. La prochaine réunion est prévue le mardi 14 décembre à 18h00 dans le hall de l'école.

- **Divers**

Le bilan du Téléthon est encourageant compte tenu des circonstances actuelles qui ont nécessité d'annuler la soirée festive du 4 décembre, il convient de noter l'apport complémentaire positif obtenu grâce à la randonnée estivale du 28 août.

La représentation de théâtre « La Place » est annulée à cause des conditions sanitaires.

Doit-on maintenir la cérémonie des Vœux ? Les membres du conseil municipal décident que la cérémonie des Vœux se fera en visio si le protocole sanitaire actuel est maintenu.

Un tournage a eu lieu pour promouvoir la commune dans la recherche de médecin.

SIECF : par délibération en date du 29 novembre 2021, le Comité syndical du SIECF a décidé de fixer les cotisations communales 2022 comme suit :

- Electricité : 3.80€/habitant,
- Gaz : 0.60€/habitant,
- Eclairage Public Maintenance (option B) : 3.60€/habitant,
- Télécommunication : 1.50€/habitant,
- Numérique : gratuit

La commune de Lederzeele adhère aux compétences suivantes :

- Electricité : redevance fiscalisée par habitant : 3.80 €
- Numérique : gratuit
- Télécommunication : redevance fiscalisée par habitant : 1.50€

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les cotisations communales, dues au SIECF, au titre de l'année 2022, avec fiscalisation comme chaque année.

Cimetière : Monsieur le Maire précise que lorsqu'une concession au cimetière ou un emplacement au columbarium est vendue, un tiers de la somme est versé au CCAS. L'ensemble du conseil municipal approuve cette décision et souhaite continuer ce fonctionnement pour les concessions et les emplacements au columbarium.

Un dernier tour de table est réalisé :

Monsieur PACCOU précise que les fils pour la fibre sont détendus chemin des jonquilles. Les engins agricoles ne peuvent pas passer sans toucher les fils.

Clôture de la séance à 21h15.